

REGLEMENT DE L'E-CLUB DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS D'EDENRED

ARTICLE 1 : OBJET DE L'E-CLUB DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS D'EDENRED

L'objet de l'E-Club des actionnaires d'Edenred, société inscrite au RCS de Nanterre sous le n°493 322 978 (ci-après EDENRED), est de renforcer les relations entre EDENRED et ses actionnaires individuels en proposant notamment à ses membres la réception d'informations publiques relatives à l'activité et aux métiers d'EDENRED ainsi que l'accès à des offres privilégiées.

ARTICLE 2 : MODALITES D'ADHESION A L'E-CLUB DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS D'EDENRED

2.1 Toute personne physique française ou étrangère, hors salarié, actionnaire d'EDENRED peut devenir membre de l'E-Club des actionnaires d'EDENRED si elle détient au moins une action au nominatif (pur ou administré) ou 1 actions au porteur (sur la distinction de la détention d'une action « au nominatif » ou « au porteur », cliquer [ici](#)).

Les actions détenues en indivision ne peuvent donner droit qu'à une seule demande d'adhésion au nom de l'indivision par le représentant unanimement désigné par tous les membres de l'indivision. Seul ce représentant, personne physique, pourra bénéficier des services et avantages proposés par l'E-Club des actionnaires d'EDENRED.

2.2 Accessible uniquement à partir de l'Espace actionnaires individuels en cliquant [ici](#), la demande d'adhésion est facultative et gratuite (à l'exception des coûts liés à la connexion internet qui est à la charge de l'actionnaire, demandeur à l'adhésion). Sur le formulaire disponible en ligne, l'actionnaire doit compléter impérativement toutes les cases suivies d'un astérisque.

L'actionnaire, demandeur à l'adhésion, doit justifier de sa qualité d'actionnaire individuel en cochant la case « nominatif » ou « au porteur ». Si l'actionnaire détient ses actions « au porteur », il lui sera alors demandé de joindre la copie scannée du justificatif, daté de moins d'un mois, de leur établissement financier attestant du nombre d'actions EDENRED détenues. Si la case « nominatif » a été cochée alors que la détention est « au porteur », un courrier électronique demandant la rectification du contenu du formulaire sera adressé ainsi qu'une demande d'envoi du justificatif ci-dessus mentionné relatif à la détention d'actions d'EDENRED.

2.3 L'adhésion à l'E-Club des actionnaires individuels d'EDENRED est valable tant que le membre a la qualité d'actionnaire du Groupe. Edenred se réserve le droit, à tout moment, de demander un justificatif de détention de titres, de moins d'un mois, aux actionnaires « au porteur » membres du Club Actionnaires afin de s'assurer qu'ils répondent aux conditions requises. A réception à l'adresse relations.actionnaires@edenred.com ou par et après étude de ladite attestation, l'adhésion des actionnaires « au porteur » remplissant les conditions ci-dessus exposées sera reconduite.

2.4 Tout membre peut mettre fin à son adhésion en adressant un courriel à relations.actionnaires@edenred.com précisant son souhait de ne plus être membre de l'E-Club des actionnaires individuels d'EDENRED.

2.5 Il est expressément précisé que le présent règlement est communiqué par e-mail à l'actionnaire au moment de sa demande d'adhésion à l'E-Club. L'actionnaire est invité à le lire attentivement, à l'imprimer et/ou à le sauvegarder sur un support durable.

Par ailleurs, l'actionnaire reconnaît avoir pris connaissance des termes prévus par le présent Règlement et les accepte intégralement et sans réserve.

De même, le règlement restera accessible et pourra être consulté à tout moment via le site web institutionnel (<https://www.edenred.com/fr/investisseurs-actionnaires/e-club-actionnaires>).

ARTICLE 3 : SERVICES ET AVANTAGES ATTACHES A L'E-CLUB DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS D'EDENRED

En adhérant à l'E-Club des actionnaires individuels d'EDENRED, l'actionnaire individuel se verra proposer, pendant la durée de son adhésion :

- une rubrique dédiée sur le site « edenred.com », rubrique « Finance », espace « actionnaires » ;
- la réception d'alertes courriels relatives à la parution de publications d'EDENRED telles que : Lettre aux actionnaires, Communiqués de presse financiers et opérationnels ;
- des invitations ponctuelles.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DES MEMBRES DE L'E-CLUB DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS D'EDENRED

4.1 L'adhésion à l'E-Club des actionnaires individuels d'EDENRED suppose que le membre dispose d'une messagerie électronique ainsi que du matériel et logiciel



nécessaires à la navigation sur internet. Les coûts de navigation sur internet sont à la charge de l'actionnaire demandeur à l'adhésion ou au membre.

Dans le cadre des événements et réunions organisées par l'E-Club, les frais de transport, parking, hébergement, restauration sont à la charge des membres du Club. Certains événements peuvent être suivis ou précédés d'un petit déjeuner, repas ou d'un cocktail. Dans ce cas, les participants en seront informés au préalable.

4.2 Les membres de l'E-Club des actionnaires individuels d'EDENRED s'engagent à respecter les conditions d'adhésion de l'E-Club durant toute la durée de leur adhésion.

À tout moment, EDENRED se réserve la possibilité de vérifier le respect des conditions d'adhésion.

Le non-respect de ces conditions constitue une cause d'exclusion de l'E-club des actionnaires individuels d'EDENRED.

4.3 Tous les éléments figuratifs et non figuratifs figurant sur edenred.com ou L'Espace actionnaires notamment les informations, données, marques, logos, photos, textes, dessins, illustrations et iconographies, sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques, la législation sur la protection juridique des bases de données, ou par tout droit reconnu par la législation en vigueur et sont la propriété d'EDENRED, ses filiales ou partenaires.

Les membres de l'E-Club des actionnaires individuels d'EDENRED s'engagent à ne pas reproduire, représenter, diffuser, utiliser ou exploiter, directement ou indirectement, tout ou partie de ces éléments sur quelque support et en quelque lieu que ce soit, sauf autorisation préalable et expresse d'EDENRED ou de ses partenaires.

ARTICLE 5 : DONNEES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées dans le cadre de votre demande d'adhésion ont pour but de permettre à Edenred SE, responsable de traitement, de gérer votre inscription à l'E-Club des actionnaires individuels et la relation de la société avec ses actionnaires individuels membre de l'E-Club des actionnaires individuels.

Ces données permettent également à Edenred SE de vous envoyer les derniers communiqués de presse financiers de la société. Vous pouvez à tout moment vous opposer à la réception de ces communications via le lien de désinscription intégré dans chacune d'elles. Lorsque vous cessez d'être membre de l'E-Club des actionnaires, vous êtes toujours susceptibles de continuer à recevoir les communiqués de presse financiers de la société auxquels vous pouvez vous opposer via le lien de désinscription intégré dans chaque communication.



Vous pouvez également exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation des données vous concernant en envoyant un courriel à relations.actionnaires@edenred.com ou en écrivant au Siège social - Edenred SE, Direction de la Communication Financière, Immeuble Be Issy, 14-16 boulevard Garibaldi, 92130 Issy-les Moulineaux, France. En cas de doute sur votre identité, un justificatif d'identité vous sera demandée. Celle-ci sera supprimée dès que votre identité aura été vérifiée.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, vous pouvez vous référer la notice d'information relative à la protection des données personnelles accessible [ici](#).

ARTICLE 6 : CONTACTS

L'E-Club des actionnaires individuels d'EDENRED peut être contacté :

Par téléphone : Numéro vert : 0805 652 662 (appels et services gratuits)

Par courrier électronique : relations.actionnaires@edenred.com

ARTICLE 7 : MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES DE L'E-CLUB DES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS D'EDENRED

EDENRED se réserve le droit de modifier, à tout moment et sans préavis, les présentes conditions y compris les services et avantages décrits à l'article 3 des présentes.

Ces modifications seront portées à la connaissance des membres à partir de l'Espace actionnaires (<https://www.edenred.com/fr/investisseurs-actionnaires/e-club-actionnaires>).

Version du 19 avril 2023.